

Paris, le 26 avril 2020

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

### Information Coronavirus n°41 :

**Le nombre de victimes du Covid-19 progresse avec plus de 2,8 millions cas confirmés dans le monde**, 800 000 guéris et plus de 200 000 décès. Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché, avec plus de 52 000 décès. En Europe, plus d'1,2 million de cas ont été recensés et plus 116 672 personnes sont décédées.

**En France**, le nombre de décès par jour reste à un niveau élevé, avec 369 supplémentaires en 24h, soit 22 614 morts au total depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020. Les chiffres hospitaliers indiquent une légère baisse tant du nombre d'hospitalisations que du nombre de personnes en réanimation, une diminution lente mais régulière.

**L'augmentation observée du nombre de patients en réanimation hors Covid-19 démontre la nécessité du suivi et du traitement des patients atteints de maladies chroniques.** Les personnes malades sont vivement encouragées à contacter leur médecin ou le service où elles sont suivies.

**Nous devons poursuivre tous ensemble ce confinement** avec un objectif simple : le plus faible nombre de malades et un faible niveau de circulation virale le 11 mai 2020. Il est important de respecter les gestes barrières, le confinement, la distanciation sociale.

\*\*\*

**M. Bruno LE MAIRE s'est exprimé vendredi 24 avril 2020 sur les filières de l'industrie automobile et des transports.**

**L'Etat sera aux côtés des entreprises françaises** : des TPE, des PME et des grandes entreprises par un soutien massif dans des conditions historiques.

Nous ferons tout ce qu'il faudra pour défendre nos entreprises, coûte que coûte, pour relancer notre économie, la redémarrer vers une économie plus durable et plus respectueuse de l'environnement.

Cette crise est historique et elle va durer plusieurs années.

**L'Etat, à la demande du président de la République et du Premier ministre, va apporter un soutien historique à Air France** : 7 milliards d'euros pour sauver notre compagnie nationale et sauver les 350 000 emplois directs et indirects qui vont avec :

- 4 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat à 90% accordés à Air France par un consortium de grandes banques françaises et étrangères ;
- 3 milliards d'euros de prêts directs de l'Etat (prêt d'actionnaire).

L'aide apportée par l'Etat à Air France n'est pas un chèque en blanc : des conditions fermes ont été fixées :

- Des conditions économiques : Air France doit être plus rentable car l'argent investi est l'argent des Français ;
- Des conditions écologiques : Air France doit devenir la compagnie aérienne la plus respectueuse de l'environnement de la planète. Nous attendons d'Air France un plan de réduction des émissions de CO2, de transformation de sa flotte pour être moins polluante, émettre moins de bruit et être plus verte.

La nationalisation n'est pas à l'ordre du jour.

**Un prêt garanti par l'Etat à 90% d'environ 5 milliards d'euros est actuellement en discussion pour venir en aide à l'entreprise Renault.** Le rôle de l'Etat est de protéger et l'Etat protégera Renault, un fleuron industriel français. Ce qui est en jeu, c'est notre industrie automobile qui compte 1 million d'emplois sur tout notre territoire

\*\*\*

**Mme Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations a présenté hier le plan du Gouvernement en soutien aux jeunes LGBT+ pendant la période de confinement.**

**Il répond à quatre grands objectifs :**

- Prévenir les violences et aider les jeunes en détresse ;
- Protéger du danger les jeunes ;
- Lutter contre la haine en ligne ;
- Lutter contre les violences conjugales au sein des couples LGBT+.

En confinement, de nombreux jeunes LGBT+ se retrouvent parfois dans des familles qui ne les acceptent pas. Il est primordial que ces jeunes soient écoutés et aidés. Grâce à l'action du Gouvernement, en lien avec Orange, **la ligne d'écoute de SOS Homophobie sera rétablie.** Dans le même temps, le Gouvernement apporte son soutien à **l'association Contact qui maintient sa ligne d'écoute** à destination des entourages et des familles.

**Le Gouvernement a décidé de financer des nuitées pour mettre à l'abri ces jeunes victimes de violences.** 6 000 nuitées sont financées pendant la période de confinement.

Les dispositifs par ailleurs mis en œuvre pour toute personne en danger sont accessibles aux personnes LGBT+ : **alerte depuis les pharmacies, 114, 119 ou la plateforme de signalement [arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)**

La Secrétaire d'Etat a réuni le 23 avril 2020 les plateformes et associations luttant contre la haine en ligne pour les inviter à accélérer leurs modérations en période de confinement.

Parce que les violences conjugales existent dans tous les couples et que la période de confinement, on le sait, connaît une hausse des violences conjugales, le Gouvernement travaille avec les associations spécialistes sur le sujet.

**Une mission a été confiée à Elisabeth MOIRON-BRAUD, Secrétaire générale de la MIPROF, sur l'impact du confinement sur les violences conjugales, qui comportera un volet sur les violences conjugales au sein des couples LGBT+ avec l'association Flag ! et le centre LGBT d'Orléans.**

Le Gouvernement apportera son soutien à une application de signalement des violences conjugales au sein des couples LGBT+ développée par Flag !.

\*\*\*

**Le conseil scientifique Covid-19 a transmis une note aux autorités nationales le 24 avril dernier. L'objectif de cette dernière est d'indiquer les conditions sanitaires minimales d'accueil dans les établissements scolaires et les modalités de surveillance des élèves et des personnes fréquentant ces établissements à partir du 11 mai 2020.**

- Il est essentiel que les personnels de direction, enseignants et associations de parents d'élèves soient associés tout au long du processus de réouverture des écoles ;
- Le Conseil scientifique souligne l'importance d'organiser la formation et l'éducation sur les mesures barrières et la distanciation sociale et de s'assurer que l'organisation des établissements scolaires permettra leur mise en œuvre avant leur ouverture.
- L'ouverture des établissements scolaires le 11 mai 2020 doit être progressive, nationale tout en tenant compte des situations locales.

**Pour prendre connaissance de la note :** <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/covid-19-conseil-scientifique-covid-19>

\*\*\*

Le premier Ministre Édouard PHILIPPE présentera : « la stratégie nationale de dé-confinement » mardi 28 avril 2020 à 15h à l'Assemblée Nationale. Cette présentation sera suivie d'un débat et d'un vote à l'Assemblée Nationale.

\*\*\*

Bien que ma permanence parlementaire et mon bureau parisien soient fermés jusqu'à nouvel ordre, avec mon équipe parlementaire, nous sommes en télétravail et continuons de répondre à vos sollicitations.

**Pour nous contacter par mail :** [alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr](mailto:alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr)

**Pour nous téléphoner :** 01.40.63.04.06 ou 04.93.16.24.03

**Pour suivre notre actualité :**



[alexandra-valetta-ardisson.fr](https://www.linkedin.com/in/alexandra-valetta-ardisson)

**Alexandra VALETTA-ARDISSON**  
Députée La République En Marche des Alpes-Maritimes

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades